



## **AVIS PUBLIC**

### **MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, qu'en vertu de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, la date de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Nomingue, initialement prévue le lundi 10 juillet 2023 à 19h30, est modifiée.

Cette séance se tiendra plutôt le lundi 17 juillet 2023 à 19h30, tel que résolu aux termes de la résolution numéro 2023.06.166.

Donné à Nomingue, ce 15 juin 2023.

---

François St-Amour, ing.  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nomingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 15 juin 2023, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce quinzième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois (15 juin 2023).